

Orthophoniste au Service de Prévention et Promotion de la Santé



Référence : 3134-24-1979/SR du 20/12/2024

Employeur : Province Sud

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : Orthophoniste

Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : vendredi 20 décembre 2024

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 07 février 2025

Modification de la date de clôture initialement prévue le 10/01/2025.

Détails de l'offre :

Rattachée au pôle développement et épanouissement de la personne, la direction de l'action sanitaire et sociale de la province Sud (DPASS) exerce son action sur l'ensemble du territoire provincial, au sein des services centraux, des unités provinciales d'action sanitaire et sociale (UPASS), des centres médico-sociaux (CMS) et des autres sites excentrés. Grâce à ce maillage territorial, les services de la DPASS, répartis en 4 pôles fonctionnels, contribuent dans une dynamique de synergie médico-sociale à offrir des prestations de santé publique, à mener des actions de prévention et de promotion de la santé, à permettre l'accès aux soins et à répondre aux difficultés sociales, à soutenir et à accompagner les établissements médico-sociaux, et à prendre en charge les difficultés intrafamiliales.

Au sein du pôle Enfance-Famille, le service de prévention et de promotion de la santé (SPPS) qui comprend 15 agents permanents (éducateurs sanitaires, diététiciens, psychologues, orthophonistes...), élabore et met en oeuvre des actions de promotion et de communication relatives au domaine de la santé, coordonne des activités de prévention et développe des actions de santé communautaire, et anime des lieux d'accueil et des points d'écoute psychologique de proximité. En matière d'orthophonie, le champ d'activité couvert concerne la rééducation des troubles du langage des enfants, des écoles maternelles et primaires, à l'exclusion du handicap dont la prise en charge relève d'une autre institution. La volonté de promouvoir la réussite scolaire sous-tend cette orientation.

Emploi RESPNC : Orthophoniste

Missions :

Sous l'autorité du chef du SPPS, le ou la candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) :

- de réaliser des bilans orthophoniques et de rédiger les rapports qui en découlent ;
- de réaliser le suivi orthophonique des enfants dépistés ;
- de conseiller les parents et les enseignants ;
- d'orienter les enfants dépistés vers les structures de soins appropriées ;
- de travailler en lien avec les équipes pluridisciplinaires des centres de soins provinciaux et les divers spécialistes ;
- de réaliser des actions de prévention.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

L'activité des orthophonistes de la DPASS se déroule sur les différents sites de la province Sud. L'attention des candidats est portée sur le fait que ce poste demande des déplacements fréquents en province Sud.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Certificat de capacité en orthophonie
- Connaissances de la politique de santé publique de la province Sud
- Connaissances des outils et des pratiques de santé publique

- Connaissances en prévention et en promotion de la santé (charte d'Ottawa)
- Titulaire du permis B

Savoir-faire :

- Maîtrise complète de la discipline orthophonique
- Mise en œuvre des protocoles du métier
- Travail en partenariat avec les équipes des centres médico-sociaux et avec les divers spécialistes

Comportement professionnel :

- Bonne organisation
- Disponibilité
- Mobilité
- Goût pour le contact humain
- Sens de la communication (avec enfants, parents, enseignants et autres professionnels)

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Frédérique YAMAMOTO – Chef du service de prévention et de promotion de la santé - Tél. : 20 44 61 / e-mail : frederique.yamamoto@province-sud.nc.
Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province Sud - (www.province-sud.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines par :

- soit par internet : <https://www.province-sud.nc/avpweb/app/avis-vacance-de-poste>
- mail : drh.candidatures@province-sud.nc
- voie postale : Bureau du recrutement – BP L1 – 98849 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre administratif de la province Sud - 6 route des artifices - Nouméa
- fax : 20.30.12

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.